



# L'essentiel du CE DO IDF

**Ordre du jour  
CE du  
22 novembre  
2018**

Personnes présentes pour la CFE-CGC .....	1
Points fonctionnement du CE .....	1
Déménagement des équipes UAT IDF de Raspail vers Philippe Auguste .....	3
Déménagement des équipes SCO IDF de Danton vers Philippe Auguste.....	3
Politique sociale, emploi et conditions de travail 2017 .....	4

## Personnes présentes pour la CFE-CGC

---

Laurent BOURGEOIS Elu  
Laëtitia MIMOUN RSCE

## Points fonctionnement du CE

---

### 1. Reliquat 2017 ASC CCUES

Dans le cadre de l'utilisation du reliquat 2017 ASC CCUES, les élus du Comité d'Établissement de la DO IDF ont décidé les actions suivantes :

- Le Parc Astérix est réservé de 19h00 à 00h00 le samedi 25 mai 2019 pour 5000 personnes et un budget prévisionnel de 220 000 €
- Le parc Disneyland est réservé de 20h à 23h30 le vendredi 4 octobre 2019 avec entrée anticipée à partir de 17h30 pour 15000 personnes et un budget prévisionnel de 330 000 €

**Vote POUR : CFE-CGC, FO et SUD**

Cette proposition est donc retenue par le CE DO IDF.

**2. Budget AEP 2019 :  
(fonctionnement)**

	GLOBAL	REPARTITION			
		clef	AEP	clef	ASC
<b>RECETTES</b>					
SUBVENTION AEP	780 000,00		780 000,00		
QUOTE PART BUDGET ASC	606 000,00				606 000,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 386 000,00</b>		<b>780 000,00</b>		<b>606 000,00</b>
<b>CHARGES</b>					
Rétrocession CCUES (11%)	85 800,00		85 800,00		
Salaires et cotisations sociales	785 000,00	40,00%	314 000,00	60,00%	471 000,00
Assurance, frais bancaire	36 000,00	40,00%	14 400,00	60,00%	21 600,00
Frais de déplacement	4 000,00	40,00%	1 600,00	60,00%	2 400,00
Frais de restauration élus CE	4 000,00	40,00%	1 600,00	60,00%	2 400,00
Frais de restauration salariés CE	3 000,00	40,00%	1 200,00	60,00%	1 800,00
Frais de restauration RIE	16 000,00	40,00%	6 400,00	60,00%	9 600,00
Fournitures et photocopieur	16 000,00	40,00%	6 400,00	60,00%	9 600,00
Communication	90 000,00	70,00%	63 000,00	30,00%	27 000,00
Téléphone	27 000,00	60,00%	16 200,00	40,00%	10 800,00
Documentations	15 000,00	100,00%	15 000,00		
Expertise comptable + CAC	45 000,00	100,00%	45 000,00		
Avocat action juridique	36 000,00	80,00%	28 800,00	20,00%	7 200,00
Expertises AEP	50 000,00	100,00%	50 000,00		
Comptes rendus CE	23 000,00	100,00%	23 000,00		
Fournitures élus	17 200,00	100,00%	17 200,00		
Formations élus	60 000,00	100,00%	60 000,00		
Formations personnel CE	15 000,00	40,00%	6 000,00	60,00%	9 000,00
Maintenance et gestion informatique	36 000,00	40,00%	14 400,00	60,00%	21 600,00
Investissement et informatique élus	2 000,00	100,00%	2 000,00		
Amortissements(mobiliers, informatiques,...)	20 000,00	40,00%	8 000,00	60,00%	12 000,00
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 386 000,00</b>		<b>780 000,00</b>		<b>606 000,00</b>
<b>RESULTAT GESTION</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

**Budget ASC 2019 :  
(Activité Sociales et  
Culturelles)**

<b>RECETTE</b>		
SUBVENTION Orange		9 200 000,00
REVERSEMENT Orange AIDES PECUNIERES		75 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>9 275 000,00</b>
<b>DEPENSES</b>		
RETROCESSION CCUES		1 702 000,00
QUOTE-PART ASC VERS AEP		606 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 308 000,00</b>
<b>RESTE PART SUBVENTION AU CE</b>		<b>6 967 000,00</b>
<b>DEPENSES</b>		
VACANCES		800 000,00
COMPTE SALARIE		4 800 000,00
CADEAUX ENFANT		260 000,00
CULTURES		320 000,00
PRESTATIONS SOCIALES		157 000,00
CADEAUX ADULTES		450 000,00
EVENEMENTIEL		180 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>6 967 000,00</b>
<b>SOLDE</b>		<b>0,00</b>

**Analyse de la CFE-CGC**

Le budget AEP 2019 a été voté à l'unanimité.

La CFE-CGC s'est abstenu pour le vote du budget ASC 2019.

# Déménagement des équipes UAT IDF de Raspail vers Philippe Auguste

---

Les enjeux présentés par la Direction sont :

- Le rapprochement de personnes exerçant le même métier, renforçant ainsi la dynamique collective
- L'amélioration de l'agilité collective par une meilleure proximité favorisant l'efficacité opérationnelle des parcours et des processus ainsi qu'une fiabilisation renforcée au service de l'amélioration de l'expérience et du parcours client.
- Des regroupements facilitant et favorisant le fonctionnement des équipes (management, continuité de service, réduction des risques travailleur isolé, soutien de proximité...).

Echéances des baux des différents sites concernés :

- Le bail du site de Raspail arrive à terme au 31 décembre 2022.
- Le bail du site de Philippe Auguste arrive à terme au 31 décembre 2022 avec prolongation du bail jusqu'au 31 décembre 2028.
- Il est prévu une résiliation du bail de Raspail ainsi que la suppression des charges associées.

Le calendrier prévisionnel est :

- Ouverture du projet au CE de la DO IDF le 22 novembre 2018
- Ouverture du projet en CHSCT au T1 2019
- Consultation en CHSCT au S1 2019
- Consultation du CE au S1 2019
- Début des travaux d'aménagement en S2 2019 sur le site cible
- Emménagements : à partir de fin S1 2021

## Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC s'assurera que les mesures d'accompagnement seront mises en place pour ce déménagement, en particulier la prime attribuée en fonction de l'aggravation du temps de trajet. De plus, la CFE-CGC apportera un regard attentif aux salariés qui ne souhaitent pas déménager car cela engendre des temps de trajet trop importants.

# Déménagement des équipes SCO IDF de Danton vers Philippe Auguste

---

Les enjeux présentés par la Direction sont :

- Le rapprochement de personnes exerçant le même métier, renforçant ainsi la dynamique collective
- L'amélioration de l'agilité collective par une meilleure proximité favorisant l'efficacité opérationnelle des parcours et des processus ainsi qu'une fiabilisation renforcée au service de l'amélioration de l'expérience et du parcours client.
- Des regroupements facilitant et favorisant le fonctionnement des équipes (management, continuité de service, réduction des risques travailleur isolé, soutien de proximité...).

Echéances des baux des différents sites concernés :

- Le bail du site de Danton arrive à terme à fin septembre 2021
- Le bail du site de Philippe Auguste arrive à terme au 31 décembre 2022 avec prolongation du bail jusqu'au 31 décembre 2028

Le calendrier prévisionnel est :

- Ouverture du projet au CE de la DO IDF le 22 novembre 2018
- Ouverture du projet en CHSCT au T1 2019
- Consultation en CHSCT au S1 2019
- Consultation du CE au S1 2019
- Début des travaux d'aménagement en S2 2019 sur le site cible
- Emménagements à partir fin S1 2020 pour les équipes du SCO IDF

La CFE-CGC s'assurera que les mesures d'accompagnement seront mises en place pour ce déménagement, en particulier la prime attribuée en fonction de l'aggravation du temps de trajet. De plus, la CFE-CGC apportera un regard attentif aux salariés qui ne souhaitent pas déménager car cela engendre des temps de trajet trop importants.

## Politique sociale, emplois et conditions de travail 2017

---

3 rapports ont été présentés, à savoir :

- Rapport annuel sur l'emploi handicapés 2017
- Rapport annuel sur la situation comparée des conditions générales d'emploi et de formations des femmes et des hommes pour l'année 2017
- Bilan alternance 2017

Vous pouvez demander les documents complets à : [jeanluc.pistoressi@orange.com](mailto:jeanluc.pistoressi@orange.com) ou [laetitia.mimoun@orange.com](mailto:laetitia.mimoun@orange.com)

---